



## Brève destinée aux bulletins municipaux / sites internet des mairies

### De nouveaux compteurs d'électricité à [nom de la commune/du quartier concerné]

En cette période de déconfinement, certaines activités reprennent progressivement, dans le strict respect des consignes sanitaires. C'est le cas des activités destinées à répondre au défi de la transition énergétique, comme la modernisation de notre réseau de distribution d'électricité. Cette modernisation passe notamment par l'installation de **nouveaux compteurs d'électricité Linky** à [nom de la commune/du quartier concerné].

L'opération de remplacement des compteurs actuels, pour laquelle SRD est missionnée, est prévue dans les prochaines semaines. Elle vous permettra d'accéder à de **nouveaux services** : des opérations réalisées à distance (comme des dépannages, le relevé d'index de consommation), des factures établies sur la consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser...

Vous recevrez un courrier d'information envoyé par SRD 30 à 45 jours avant l'installation du nouveau compteur. L'entreprise **Boutineau** mandatée par SRD vous contactera ensuite, au moins 25 jours avant son intervention. Leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs. Dans cette période particulière, l'opération de remplacement des compteurs se fera dans le **respect des gestes barrières, des conditions d'hygiène et des mesures de distanciation physique** prescrites par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires.

L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement. L'intervention est **gratuite** et ne modifie pas votre contrat d'électricité.

N'hésitez pas à contacter les équipes de SRD :

#### par téléphone au numéro dédié LINKY

 : 05 49 89 02 10

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

#### par e-mail

 : [contact@linkyparsrd.fr](mailto:contact@linkyparsrd.fr)

Retrouvez-les également sur :



[www.linkyparsrd.fr](http://www.linkyparsrd.fr)



@LinkyparSRD



@linkyparsrd